

Étude critique : polémique chrétienne contre Apollonius de Tyane : à propos d'un ouvrage d'Eusèbe de Césarée sur la vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate... et de la nécessité de respecter les titres originaux des livres

Autor(en): **Junod, Eric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **38 (1988)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-381374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉTUDE CRITIQUE

POLÉMIQUE CHRÉTIENNE CONTRE
APOLLONIUS DE TYANE

A propos d'un ouvrage d'Eusèbe de Césarée sur la Vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate... et de la nécessité de respecter les titres originaux des livres

ERIC JUNOD

Les responsables des maisons d'édition savent à quel point un titre peut contribuer au succès (ou à l'insuccès) d'un ouvrage; ils n'hésitent donc pas à proposer ou à imposer aux auteurs un autre titre que celui qui est donné dans le manuscrit.

Redoutant que le titre *Contre Hiéroclès*¹ ne porte préjudice à la diffusion du livre d'Eusèbe de Césarée, nous voudrions dans cette «étude critique» plaider pour le choix d'un autre titre qui attire davantage l'attention du lecteur. Nous nous sentons autorisé à faire cette œuvre de promotion en faveur d'Eusèbe puisque le titre que nous proposons est tout bonnement celui... qui figure dans les manuscrits grecs!

Le livre d'Eusèbe mérite assurément d'être connu², même s'il ne compte pas parmi ses œuvres majeures ni parmi les joyaux de l'apologétique chrétienne. Un texte peut se révéler passionnant sans avoir les qualités d'un chef-d'œuvre. Tel est cet ouvrage qui nous révèle comment un chrétien cultivé et intelligent, Eusèbe, a lu et critiqué un des textes les plus caractéristiques et les plus appréciés de l'Antiquité tardive, la *Vie d'Apollonius de Tyane* par Philostrate. Cette lecture et cette critique sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont faites à une époque où l'affrontement entre le paganisme et le christianisme passe par une phase cruciale. Eusèbe a en effet composé son

¹ EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Contre Hiéroclès*. Introduction, traduction et notes par Marguerite Forrat; texte grec établi par Edouard des Places, s. j. (Sources Chrétiennes, 333), Paris, Cerf, 1986, 237 p.

² L'absence de toute traduction française accessible du texte indique à quel point il est resté méconnu ... en tout cas des cercles francophones. Nous ne connaissons pour notre part qu'une ancienne traduction française due à Mr COUSIN, «President en la Cour des Monnoyes», sous le titre *Discours d'Eusèbe évêque de Césarée. Touchant les miracles attribuez par les Payens à Apollonius de Tyane* (A Paris, chez Guillaume de Luyne ... 1684). En existe-t-il d'autres? L'introduction du volume de «Sources Chrétiennes», si elle mentionne les éditions anciennes, ne souffle mot des traductions.

ouvrage dans les dernières années de la persécution déclenchée en 303 par Dioclétien ou plus vraisemblablement au lendemain de l'arrêt de cette persécution (312) quand s'amorce la reconnaissance officielle de la religion chrétienne et de l'Église. Dans cette situation tendue, il juge nécessaire de réfuter une argumentation développée récemment dans un pamphlet (perdu) contre les chrétiens, le *Philalèthès*, dont l'auteur, Hiéroclès, est un lettré païen doublé d'un haut fonctionnaire qui contribua avec zèle au déclenchement et à l'exécution de la persécution.

Les réactions d'Eusèbe devant le personnage d'Apollonius tel que Philostate l'avait dépeint ne constituent pas la seule source d'intérêt de l'ouvrage. Les historiens du christianisme et de la philosophie de l'Antiquité tardive ainsi que les spécialistes de la religion grecque et les théologiens y trouveront encore des indications sur le fameux parallèle établi entre Apollonius et le Christ, sur la divinisation des hommes, sur la définition des miracles, la sorcellerie, le néopythagorisme, la démonologie ou la polémique antifataliste.

On se réjouit donc de la parution de ce volume qui présente, édite et traduit l'ouvrage d'Eusèbe avec soin et intelligence. Nous en donnerons une description sommaire avant d'aborder la question du titre; cette question, qui peut sembler formelle et secondaire, nous fournira l'occasion d'insister sur les objectifs visés par Eusèbe.

I. *L'introduction à la tradition manuscrite et l'édition*

Le Père des Places, travailleur infatigable, est responsable de l'introduction aux problèmes textuels et à la tradition manuscrite (p. 83-90) ainsi que de l'édition du texte grec. La présentation des sept manuscrits repérés et de leurs relations de même que celle des éditions antérieures ne sont pas d'une clarté exemplaire. La concision frise souvent l'ellipse. On apprend par exemple que le manuscrit A (X^e) a omis les lignes 8-31 du ch. 2, mais qu'il répare l'omission en marge. Dans ce manuscrit, qui est le célèbre Codex d'Aréthas copié en 914 par Baanès, on distingue plusieurs mains, celle de Baanès (A1), celle d'Arétas (A2) et celles de plusieurs copistes des XIV^e-XV^e siècles (A3). L'éditeur oublie de nous apporter ces précisions et il n'indique pas qui a réparé l'omission du chapitre 2. Ce point serait utile à éclaircir car le Père des Places nous indique plus loin qu'un manuscrit du XVI^e de la Bodléienne semble avoir copié A... tout en ayant l'omission du chapitre 2. Qu'est-ce à dire?

Quant à la question du titre, sur laquelle nous reviendrons, elle n'est pas évoquée à propos des manuscrits, mais seulement à propos des éditions antérieures. Le lecteur apprend que les deux premières éditions, l'Aldine (Vienne 1501-2) et celle de F. Morel (Paris 1608), ont un titre différent de la troisième (celle révisée par L. Holste à Paris en 1628), sans parvenir à déter-

miner si ces titres différents sont une pure création des éditeurs ou la copie plus ou moins fidèle d'un intitulé figurant dans un manuscrit.

Mais laissons ces remarques de détail pour saluer — et c'est l'essentiel — l'édition. Jusqu'à présent la seconde édition de C. L. Kayser, publiée chez Teubner en 1870, faisait autorité; malheureusement elle n'a pas pris en compte (en tout cas de façon systématique) le témoignage le plus ancien de la première des deux familles (à savoir le Codex d'Aréas) et elle retient trop de leçons tardives empruntées aux témoins de la seconde famille. Le travail du Père des Places représente donc un double progrès. D'une part, il mentionne dans son apparat (négligé) les leçons de tous les manuscrits ainsi que les conjectures de Kayser; d'autre part il retient en règle générale les leçons des témoins les plus anciens. En quelques passages, l'éditeur a introduit dans le texte des corrections, le plus souvent déjà proposées par Kayser; mais il a eu la sagesse de se montrer bien plus réservé que son prédécesseur dans ce délicat travail de révision. Les corrections apportées au texte transmis par les manuscrits sont rares et le plus souvent bienvenues³.

II. La présentation et la traduction de l'ouvrage

Marguerite Forrat (= M. F.) est responsable du reste de l'ouvrage, c'est-à-dire de l'introduction, de la traduction, de l'annotation et des index (*fontes*; auteurs anciens; noms propres)⁴. Son travail, qui a fait l'objet d'une thèse de 3^e cycle à l'Université Lyon II en 1981, est excellent de bout en bout. On admirera notamment la traduction qui allie la précision à l'élégance.

Cinq grands problèmes sont abordés dans l'introduction.

1. *Les circonstances de la polémique.* Divers témoignages littéraires (chrétiens et païens) permettent de retracer avec une relative précision quelques grandes étapes de la carrière du haut fonctionnaire Hiéroclès (successivement gouverneur de Palmyre vers 297, vicaire d'un diocèse, gouverneur de Bithynie autour de 303, préfet d'Égypte en 310-311); dans ces deux dernières fonctions, Hiéroclès a joué un rôle en vue dans les persécutions. En revanche, on ne dispose pas d'indications externes ou internes qui permettent de dater ou tout simplement de situer avec quelque assurance la composition du *Philalèthès* et

³ Au début du ch. 6, par exemple, les corrections θεσμοί (3), ἐπιβαίνειν (10), déjà proposées par Kayser, sont indispensables; le Père des Places nous semble également avoir eu raison en ne suivant pas Kayser qui retient la leçon οὔτε (12 et 13) et qui ajoute un ἐκ (18). On peut en revanche se demander si la correction ἐγκαταδύσεται (13), empruntée par des Places à Kayser, est absolument indispensable.

⁴ L'absence d'un index des mots grecs est regrettable dans ce traité qui se réfère lui-même à un autre texte (la *Vie d'Apollonius* par Philostrate); un index exhaustif rendrait de grands services en permettant de mieux cerner la relation du traité d'Eusèbe avec le texte de Philostrate. À défaut d'un index complet, on eût au moins souhaité disposer d'un index sélectif des mots grecs ou d'un index thématique.

celle de l'ouvrage d'Eusèbe. M. F. retient les hypothèses suivantes. Hiéroclès aurait composé son *Philalèthès* (dirigé contre les chrétiens) avant la persécution de 303, alors qu'il n'était pas encore gouverneur de Bithynie mais vicaire d'Orient; le pamphlet aurait été rendu public («récité») à Nicodémie en 303 devant un cercle d'intellectuels et de familiers de l'empereur. Le traité d'Eusèbe, lui, serait postérieur aux persécutions et à la victoire de l'Eglise (312); le pamphlet de Hiéroclès n'aurait ainsi circulé que tardivement en Palestine. Cette diffusion tardive pourrait coïncider avec l'offensive, animée par Maximin Daïa, visant à discréditer les chrétiens auprès de l'opinion publique; Maximin aurait perçu l'intérêt qu'il pouvait y avoir à faire connaître dans les territoires qu'il administrait un texte qui exaltait la figure d'Apollonius de Tyane et dépréciait celle du Christ.

2. *L'objet de la polémique: Apollonius de Tyane*. M. F. (p. 29-43) rassemble et présente les traditions et sources relatives à Apollonius, philosophe de la seconde moitié du premier siècle⁵. Estimé comme magicien par certains, décrié comme sorcier par d'autres, Apollonius va devenir une sorte de mythe grâce à l'écrivain Philostrate qui en écrira la «Vie» à la demande de l'impératrice Julia Domna au début du III^e siècle. La *Vie d'Apollonius de Tyane* présente un sage d'une qualité exceptionnelle qui ranime les cultes païens et incarne l'idéal pythagoricien. Est-elle explicitement ou implicitement un ouvrage qui s'en prend à la figure du Christ? M. F. estime que cette éventualité doit être écartée.

3. *Le Christ et Apollonius de Tyane*. Si Porphyre avait déjà établi une comparaison entre le Christ et Apollonius, l'entreprise de Hiéroclès ne doit pas pour autant être qualifiée de banale. Le gouverneur-polémiste serait en effet le premier, non pas à mettre en regard les miracles de l'un et de l'autre, mais à élaborer contre la divinité du Christ une solide argumentation que M. F. résume ainsi: «Comment les chrétiens pouvaient-ils croire en la nature divine d'un homme qui s'était laissé crucifier, et ceci à cause de ses miracles, alors que cet homme n'en avait pas fait d'aussi grands qu'Apollonius de Tyane, que les païens pourtant ne divinisaient pas?» (p. 53). Cette argumentation était développée par de nombreux renvois au texte de Philostrate.

4. *Le contenu du Contre Hiéroclès*. L'ennemi à abattre pour Eusèbe est Apollonius de Tyane tel que le dépeint Philostrate dans sa *Vie d'Apollonius*. L'apologète chrétien jette son dévolu sur les passages du texte de Philostrate où il trouve les miracles les plus extravagants et il conclut à leur caractère magique.

⁵ Sur l'attrait durable exercé par la figure d'Apollonius, voir en dernier lieu MARIA DZIELSKA, *Apollonius of Tyana in legend and history*, Roma 1986.

5. *L'originalité du Contre Hiéroclès. Le style.* M. F. relève finement qu'Eusèbe applique «à la *Vie d'Apollonius* les procédés qu'avaient exploités les polémistes païens» (p. 68) quand ils faisaient une critique historique des récits bibliques. Il conteste la véracité du texte de Philostrate et montre de quelle façon ce texte fait de lui un sorcier.

Le traité d'Eusèbe répondrait à un double but : réfuter Hiéroclès qui oppose un «saint païen» au Christ, fournir à des lecteurs chrétiens une mise en garde contre des infiltrations de paganisme (superstition, fatalisme) au sein du christianisme.

Préoccupé d'abord de convaincre les païens que la *Vie d'Apollonius* est un tissu de fables et qu'elle dessine le portrait d'un «goète», Eusèbe, qui n'est pas un styliste, fait de louables efforts pour écrire de son mieux. Il se montre en tout cas habile polémiste quand il gauchit et déforme presque systématiquement l'Apollonius de Philostrate tout en donnant l'apparence de respecter scrupuleusement le texte qu'il réfute.

Le titre et le propos de l'ouvrage

Le titre abrégé et conventionnel de *Contre Hiéroclès* est doublement aberrant. Il se voit démenti par le contenu même du texte et par le témoignage des manuscrits. Voyons d'abord ce qu'il en est du contenu du texte.

La formule *Contre Hiéroclès* laisse entendre qu'Eusèbe combat ici un homme, Hiéroclès, ou un traité dont il est l'auteur (tout comme on parle du *Contre Celse* d'Origène alors que son titre est en fait «Contre l'écrit de Celse intitulé *Discours véritable*»). Or l'adversaire principal d'Eusèbe n'est ni Hiéroclès, ni son *Philalèthès*.

L'homme Hiéroclès n'intéresse pas Eusèbe. Il ne cite son nom que deux fois pour signaler qu'il a écrit un traité contre les chrétiens intitulé *Philalèthès* (2,32-33) et que ce responsable des tribunaux dans la province, donc un expert en instruction juridique, a mené une enquête qui l'a conduit à accréditer les histoires de Philostrate sur Apollonius tout en condamnant la soi-disant légèreté des chrétiens (20 et cf. 4). On trouve d'autres allusions à l'auteur du *Philalèthès*, mais elles sont rares; manifestement Eusèbe n'éprouve nulle curiosité ou nul sentiment particulier à son endroit. Pourtant Hiéroclès fut l'un des instigateurs et l'un des acteurs de la persécution. Dans ses *Martyrs de Palestine* (ch. 4-5), Eusèbe évoque le zèle persécuteur de Hiéroclès. L'aurait-il oublié en rédigeant le présent ouvrage que M. F. considère comme postérieur au *Martyrs de Palestine* et à la victoire de l'Eglise? M. F. fait l'hypothèse qu'Eusèbe a décidé dans ce traité de s'en tenir au plan idéologique et non aux questions de personnes et d'histoire. Peut-être. Ce qui est sûr, c'est qu'effectivement le personnage Hiéroclès ne retient pas ici son attention.

Le *Philalèthès* ne la retient guère davantage. Dès le ch. 1, Eusèbe annonce que les arguments utilisés par Hiéroclès contre les chrétiens ont été d'avance

pourfendus par Origène dans le *Contre Celse*; leur réfutation est donc superflue. Un seul point l'intéresse dans le *Philalèthès*: la comparaison établie entre Apollonius et le Christ. De fait, les quelques passages du *Philalèthès* qu'il cite sont en rapport avec cette comparaison (ch. 2). Il est impossible de savoir quelle place Hiéroclès accordait dans son pamphlet à cette comparaison, quels textes précis il utilisait et comment il procédait. En effet, Eusèbe ne se donne pas la peine d'entrer en matière, en reprenant les comparaisons pour démontrer qu'elles ne prouvent rien ou qu'au contraire elles établissent la supériorité du Christ⁶. En d'autres termes, Eusèbe ne réfute même pas les passages du *Philalèthès* qui comparent Apollonius au Christ.

Alors à quoi donc s'intéresse Eusèbe si ce n'est ni à Hiéroclès, ni à son *Philalèthès*, ni même aux passages du *Philalèthès* relatifs à Apollonius et au Christ? La réponse est absolument claire: l'objet du traité est la figure d'Apollonius telle qu'elle est dépeinte par Philostrate dans sa *Vie d'Apollonius*. «Examinons seulement l'écrit de Philostrate, par où nous vérifierons qu'Apollonius n'est pas digne de figurer non seulement parmi les philosophes, mais même parmi les hommes équilibrés et pondérés, encore moins d'être comparé au Christ, notre Sauveur, pour autant qu'on se réfère à l'œuvre d'un écrivain qui paraît des plus cultivés dans le *Philalèthès* mais ne respecte pas la vérité.» (4,30-34) Le tort de Hiéroclès est d'avoir pris pour du bon argent et d'avoir mal interprété les récits de Philostrate sur Apollonius.

Eusèbe se place donc en deçà de la comparaison entre Apollonius et le Christ. Il dénonce la comparaison en en dénonçant l'un des termes, à savoir la *Vie d'Apollonius*. Le personnage décrit par Philostrate n'est qu'un magicien et un sorcier et nombre de récits sont complètement invraisemblables. Apollonius n'est pas divin et ne saurait donc être comparé au Christ.

⁶ LACTANCE donne dans ses *Institutions divines* V, 2, 12-3, 26 une description du *Philalèthès* plus ample et plus précise que celle fournie par Eusèbe. Si l'on se fie à cette description (mais il est bien possible que Lactance ait mis en évidence les points qui le scandalisaient le plus), Hiéroclès, après avoir souligné les contradictions de l'Écriture, les divergences et les mensonges du témoignage des disciples, se serait appliqué à déconsidérer les miracles du Christ, en montrant qu'Apollonius en avait accompli d'aussi remarquables ou même de plus grands. Il considérerait en effet que les chrétiens croyaient à la divinité du Christ à cause de ses miracles; les païens lui apparaissaient plus sages puisqu'ils n'avaient pas divinisé Apollonius, quand bien même celui-ci était l'auteur de prodiges plus merveilleux. Si nous interprétons correctement le texte de Lactance, la pointe de l'argument de Hiéroclès serait moins la supériorité d'Apollonius sur le Christ que l'insupportable prétention du Christ à se faire passer pour un dieu sur la base de miracles inférieurs à ceux d'Apollonius: si le Christ s'était ainsi fait passer pour dieu, à combien plus forte raison Apollonius mérite-t-il d'être tenu pour tel. Il est intéressant d'observer que ni Lactance ni Eusèbe ne prennent vraiment le contre-pied de Hiéroclès; ils n'entrent pas en matière sur les miracles du Christ, comme si la menace d'une accusation de magie rendait le terrain miné. Lactance se borne à relever que les chrétiens ne croient pas au Christ à cause de ses miracles, mais parce que ses prodiges et sa mort ont été prophétisés. Quant à Eusèbe, il entre bien en matière sur les miracles... mais seulement sur ceux du magicien Apollonius!

Sans même s'attarder sur l'écrivain Philostrate qui a inventé des récits à la manière des sophistes (48,22-23), Eusèbe démystifie le soi-disant héros et bien évidemment l'usage qu'on en fait aujourd'hui. Les païens auraient-ils eux aussi leur homme divin célébré par un texte, un homme plus divin que le Christ auquel les Évangiles rendent témoignage? Eusèbe s'applique à dénoncer le leurre de cette prétention païenne.

D'après Eusèbe, Hiéroclès serait le seul et donc le premier à avoir osé établir contre les chrétiens un parallèle entre Apollonius et le Christ. M. F. rappelle (p. 46-53) cependant que l'initiateur de cet argument polémique semble bien être Porphyre, si l'on se fie à des fragments qui proviendraient de son traité *Contre les chrétiens*. Il paraît douteux qu'Eusèbe ignore alors le texte de Porphyre. Pourquoi, dans ces conditions, fait-il de Hiéroclès l'auteur et le seul représentant de l'argument? Tout en admettant avec M. F. que le *Philalèthès* innovait sans doute en donnant à la comparaison d'importants développements, on se demandera si Eusèbe ne feint pas d'isoler Hiéroclès pour faire croire que la menace constituée par la figure d'Apollonius n'est liée qu'aux lubies de l'auteur du *Philalèthès*. En même temps, le fait qu'il consacre un traité entier à l'Apollonius de Philostrate semble démontrer que la menace est en réalité sérieuse. En somme, Eusèbe déclare s'en prendre à une innovation singulière qui pourrait n'être ni si nouvelle ni si singulière!

L'introduction de M. F. fait bien ressortir le rayonnement de la figure d'Apollonius et l'enjeu du traité d'Eusèbe, même si çà et là elle le présente imprécisément comme une réfutation du *Philalèthès* (p. 9, 67, 80). C'est uniquement la base matérielle (la *Vie d'Apollonius* par Philostrate) d'un argument (la comparaison entre Apollonius et le Christ) utilisé par le *Philalèthès* qui est prise à partie par Eusèbe.

Pourquoi, dans ces conditions, continuer d'appeler ce traité *Contre Hiéroclès*?

Les manuscrits donnent un titre qui indique avec exactitude l'objet véritable du traité: «D'Eusèbe de Pamphile contre les écrits de Philostrate en faveur d'Apollonius à cause du parallèle établi entre celui-ci et le Christ par Hiéroclès». On ne saurait mieux dire.

Ce titre (traduit un peu différemment) est reproduit en tête de la présente édition. Malheureusement, ni l'apparat critique ni les remarques de l'introduction (cf. p. 9 et 87-88) ne permettent au lecteur de savoir que ce long titre est contenu dans les manuscrits. Au contraire, le lecteur est induit à croire que ce titre aurait été forgé par L. Holste dans l'édition de Paris 1608 et qu'il aurait été repris par les éditions postérieures. Il nous a fallu retourner aux éditions anciennes et même à deux manuscrits (O et M) pour nous assurer qu'il n'en était rien.

Le judicieux titre des manuscrits est-il le titre original? Photius (IX^e siècle), qui est le seul auteur ancien à nous parler de cet ouvrage, le décrit ainsi: «Lu d'Eusèbe, fils de Pamphile, un petit livre contre les écrits de Hiéroclès en

faveur d'Apollonius de Tyane» (*Bibl., cod. 39*). Photius reproduit-il un titre ou résume-t-il imparfaitement le «petit livre»? Il est permis de faire confiance au témoignage des manuscrits qui est quasiment aussi ancien (cf. le codex d'Arétas) que celui de Photius.

Et si l'on trouve le titre trop long, on l'abrégera: «Contre les écrits de Philostrate en faveur d'Apollonius».

Ce qui est sûr, c'est qu'Eusèbe a fait preuve de lucidité: il a compris la menace que constituait l'Apollonius de Philostrate, c'est pourquoi il n'a précisément pas composé un *Contre Hiéroclès!*